Ordres de renvoi

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 4 mars 1971:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, tendant à la deuxième lecture du Bill C-186, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1970 jusqu'au 30 juin 1971, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie de Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Robert Fortier.

nformément à l'avis de convocation, le Comité géne sermanent des transports et communications se rée permanent des transports et communications se rée uté .Loi autorisant la prestation de fonds pour fu de .Loi autorisant la prestation de fonds pour fa à certaines dépenses d'établissement du réseau s pins de les nationaux du Canada et d'Air Cana lis le 1" payvier (976 jusqu'au 30 juin 1971, ainsi que atte, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émet

taines obligations qu'émetira Air Canada. sents: Les honorables cénateurs Robichaud (présisuppléant), Eurohill, Denis, Hollett, Kinnear, Lan-Michaud, Pearson, Smith et Sparrow (16)

rables senateurs Aird, Benidielsson, Cook et Grossrt
rat présent. M. Pierre Godbout, secrétaire légiste

la proposition de l'honorable sénateur Smith, l'honosénateur Robichaud est éju président suppléant.

plaires de la version anglaise et de 300 exemplaires version française des délibérations du Comité.

s témoins suivants sont entendus: s Chemins de les netionaux du Canada et d'Air

R. T. Vaughan, vice-président et secrétaire de la

G. M. Cooper, conseil general.

art decade et approner en appendien au present proarbal la pièce «A», document intitulé: «Exposé fait au té sénatorial des transports et communications par le sentant des Chemins de fer nationaux etc.» et la

«B», document intitulé: Lois de financement et de tie des Chemins de fer nationaux du Canada».

rés un débat et sur la proposition de l'honorable seur Burchill, il est décidé de faire rapport du bill sans

h. 30, le Comité s'ajourne pour l'examen d'un autre

uffle conforme.

Le greffier du Conité,

Aline Pritchard